

Enseignement complémentaire latin

Nous avons le plaisir de vous informer que nous proposons à tous les élèves de quatrième, la possibilité de suivre des cours de latin.

Dans le cadre de la réforme du collège, le latin devient un «enseignement complémentaire» d'une durée de 2 heures par semaine. Le choix de s'inscrire à ces cours revient à l'élève et à sa famille. Il s'engage à les suivre jusqu'à la fin de la troisième.

Pour faciliter la mise en place de cet enseignement, nous vous remercions donc de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et nous le rapporter avant le vendredi 07 avril 2017.

Le présent bulletin vaut pour une réponse définitive concernant l'inscription en latin.

----à retourner à Monsieur Genisson ou Monsieur Guiberteau avant le vendredi 07 avril 2017----

Je soussigné (nom, prénom)

Responsable légal de l'élève (nom, prénom, classe)

- Souhaite l'inscrire à l'enseignement complémentaire **Latin** pour la prochaine rentrée
- Ne souhaite pas l'inscrire à l'enseignement complémentaire **Latin**

Marseille le

Signature du Responsable légal

Signature de l'élève